



3<sup>ème</sup>

GUIDE  
TECHNIQUE

# GRAND-PRIX DE HONNELLES

U23 - ROAD SERIES ESPOIRS



Commune  
de Honnelles



Le Samyn



U23  
ROAD  
SERIES

- 25 ÉQUIPES DE 6 COUREURS
- 156,9 KM (9,3 KM + 12X12,3 KM)
- DÉPART 15H00 MONTIGNIES-SUR-ROC
- ARRIVÉE CÔTE D'AUTREPPE
- BAR + PETITE RESTAURATION
- UNE ORGANISATION DU SAMYN



trium:finance

Ladbrokes



# 3<sup>ème</sup> GRAND PRIX DES HONNELLES

06/09  
2024

## PALMARES 2023



**1**  
**FLORIS  
VAN TRICHT**



**2**  
**TIBOR  
DEL GROSSO**



**3**  
**AXANDRE  
VAN PETEGEM**

## “Honnelles, terre de cyclisme!”

### “Honnelles, terre de cyclisme!”

Honnelles retrouve la Petite Reine chaque été à l’occasion de deux courses de très haut niveau: l’une pour les juniors, le Grand-Prix du Haut-Pays dont on dispute cette année la 22<sup>e</sup> édition, et l’autre pour les espoirs internationaux, le Grand-Prix de Honnelles, qui en est à sa 3<sup>e</sup> édition en 2024.

Les deux rendez-vous, regroupés pour la première fois cette année en un seul week-end, 6 et 7 septembre, sont organisées par la Wallonia Samyn asbl avec le Vélo Club l’Espoir Honnelles. Les espoirs ouvriront le bal le 6 septembre pour en course en 12 circuit de 156 kilomètres, qui fait partie du calendrier international des U23 Road Series. Les coureurs de équipes belges, néerlandaises, française et luxembourgeoise vont (re) découvrir le parcours du Haut-Pays, avec ses montées, ses descentes, ses relances, ses pavés, son long faux plat vers l’arrivée. Le 7 septembre, place aux Juniors pour une des manches les plus pittoresque et les plus relevées de la Coupe de Belgique U19 qui sera disputée sur 120 kilomètres, sur le même circuit de 12,3 kilomètres que les espoirs.

Les routes proposées ont été ou sont encore empruntées par le Tour de Wallonie, le GP Samyn... qui rend hommage chaque année en début de saison au regretté José Samyn pour qui le Haut-Pays était le terrain d’entraînement favori. Les deux courses, Grand-Prix du Haut-Pays pour juniors (U19) et Grand-Prix de Honnelles pour espoirs (U23), offrent un terrain d’expression idéal aux puncheurs et aux sprinters.

Bienvenue à Honnelles! Bonne course à tous!

Le comité d’organisation

## HONNELLES (B)

### Pour arriver à Honnelles (Montignies-sur-roc)

Venant de Bruxelles et Liège: E19/E42 sortie 26 « Dour » (et à gauche vers Montignies, 12 km)

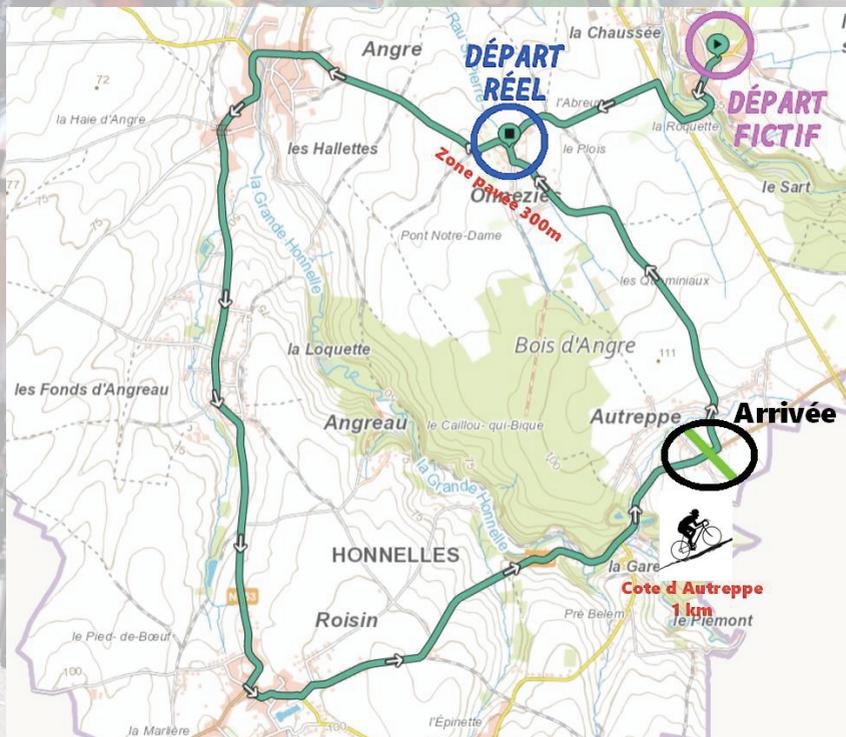
Venant de Tournai et la France: E19/E42 sortie 26 « Dour » (et à droite vers Montignies, 12 km)

Suivre Montignies itinéraire fléché

GPS : place Fulgence Masson - 7387 HONNELLES

9,3KM + 12x12,3KM = 156,9KM

## Le Parcours



**ONNEZIES**  
Rue des Juifs  
Rue d'Angre

**ANGRE**  
Rue Emile Cornez  
Rue Charles Bernier  
Rue Grison  
Rue du raimbaix

**ANGREAU**  
Rue de la brasserie  
Place d'Angreau  
Rue du Quesnoy

**ROISIN**  
Rue d'en Haut  
Rue Prévost  
Rue de la Place  
Rue Genain  
Rue Joncrelle  
Rue de la Vallée

**AUTREPPE**  
Rue Chevauchoir  
Rue d'Autreppe  
Rue d'Onnezies

**ONNEZIES**  
Rue Général Cochez

**9,3KM + 12x12,3KM = 156,9KM**

## Le Parcours

Lieu	Km	Alt	Lieu	Km	Alt	Lieu	Km	Alt
Départ fictif - Montignies - 1.8			Rue du Comte	3.3	67	Blanc Lapin	7.9	77
Onnezies rue des juifs	0.0	80	Angreau Place	3.8	71	Pont Rouge	8.1	65
Angre Gare	0.5	68	Sortie village	4.2	77	Bas Mauvaise rue	8.9	82
Entrée Angre	1.0	57	Carrefour Verhaeren	4.8	80	Arrivée	9.3	103
Monument	1.3	48	Entrée Roisin	5.4	85	Vers Onnezies	9.5	100
Place	1.5	40	4 chemins	5.8	91	Saint-Pierre	10.7	88
Pont	1.6	37	Place	6.0	93	Onnezies Place	11.7	79
Brasserie	1.8	37	Ferme Van Isacker	7.0	99	Rue des Juifs	12.3	80
Raimbaix	2.3	43	Rié Vilette	7.7	71			



# CALENDRIER U23 ROAD SERIES 2024

## EQUIPES PARTICIPANTES BELGIQUE

1. BASSO TEAM FLANDERS
2. BINGOAL WB DEVELOPMENT TEAM
3. DOVY KEUKENS - FCC
4. LOTTO-DSTNY DEVELOPMENT TEAM
5. MINI DISCAR CYCLING TEAM
6. RB ZELFBOUW
7. SELECTIE CYCLING VLAANDEREN
8. SOUDAL-QUICK-STEP DEVELOPMENT TEAM
9. THE LEAD OUT ACADEMY
10. URBANO VULSTEKE CT
11. VDM-TRAWOBO CYCLING TEAM
12. WANTY-RE UZ-TECHNORD

## EQUIPES PARTICIPANTS PAYS-BAS

1. METEC-SOLARWATT POWERED BY MANTEL
2. DIFTAR / IJSELSTREEK
3. VOLKERWESSELS CYCLING TEAM / WILVO GROUP  
TWC DE KEMPEN
4. PARKHOTEL VALKENBURG / REGIOTEAM NOORD-HOLLAND
5. DEVO TEAM DSM FIRMENICH / DFVCT
6. JEGG-DJR ACADEMY
7. WPGA / SWABO / WESTLAND WIL VOORUIT
8. HOUTTEC CYCLING TEAM / GIANT STORE ASSEN / NWWG CT
9. WILLEBRORD WIL VOORUIT / SENA KANJERS VOOR KANJERS  
TEMPO HOPPENBROUWERS
10. WV WEST FRISIA / WCF / DE PEDDELAARS / DE KANNIBAAL

## CALENDRIER 2024

- 25/02/2024. Brussel-Opwijk (B)  
03/03/2024. Ronde van Limburg (P-B)  
23/03/2024. Wim Hendriks Trofee (P-B)  
03/05/2024. Internationaal Beloftenweekend  
Terneuzen-Philippine (P-B)  
04/05/2024. Internationaal Beloftenweekend  
Terneuzen-Philippine (P-B)  
09/05/2024. Regiobank Kersenronde – Mierlo (P-B)  
26/05/2024. Omloop Het Nieuwsblad U23 (B)  
04/08/2024. Hel Van Voerendaal – Voerendaal (P-B)  
28/08/2024. Memorial Danny Jonckheere (B)  
06/09/2024. Grand Prix de Honnelles (B)  
29/09/2024. GP Color Code – Bassenge (B)

## EQUIPES

## PRATIQUE

Parkings équipes avant départ (fléchés): Place de Montignies-sur-Roc et Drève du Château de Montignies – Les véhicules de ravitaillement pourront se stationner à la rue Chevauchoir, Honnelles, qui est située à proximité de la zone de ravitaillement.

**PPO: carrefour Rue de la Ville et Chaussée Brunehaut à Audregnies.**

Briefing des directeurs sportifs:  
**13 heures, L'Oiseau Bleu  
Rue du Quesnoy 13  
7387 Montignies-sur-Roc**

Départ: Place de Montignies-sur-roc  
(1,8km neutralisé) **15h00**  
Départ officiel: Rue d'Angre à Onnezies.

Arrivée: Côte d'Autreppe, rue chevauchoir, vers 17h00.

**Permanence & incriptions  
L'Oiseau Bleu  
Rue du Quesnoy 13  
7387 Montignies-sur-Roc**

**Vestiaires  
Complexe sportif La Roquette  
7387 Montignies-sur-Roc**

Parking public après départ:  
Rue Chevauchoir, Honnelles

Hôpital le plus proche:  
Hôpital de Warquignies, rue des  
Chaufours, 27  
7300 – BOUSSU - 065 38 55 11

# REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

## **N-ROU-DP-21007-210916-RF-U23 ROAD SERIES - REGLEMENT GENERAL 1**

### **1 EPREUVES COMPTANT POUR LA U23 ROAD SERIES**

Le U23 Road Series est une série de 10 épreuves sur route inscrites au calendrier national qui se déroulent en Belgique et aux Pays-Bas et qui sont uniquement réservées pour des coureurs U23, excepté des coureurs U23 issus d'équipes pro continentales & d'équipes WorldTour. La distance de chaque "U23 Road Series" ne dépassera pas les 170 km.

### **2. PARTICIPATION**

#### **2.1. Candidatures et conditions générales**

- Maximum nombre de participants: 150 coureurs, soit 25 équipes de maximum 6 ou minimum 4 coureurs.

- Le plateau de participation fixe pour la « U23 Road Series » est composé comme suit:

Pour la Belgique (12) :

o Les équipes route continentales UCI belges ("CP3")

o Sélection(s)

o Les équipes de club belges retenues

Pour Pays-Bays (12 équipes)

- Les coureurs U23 qui ne sont pas en possession d'une licence au nom d'un club qui participe à la U23 Road Series, ne peuvent pas s'aligner pour tel club.

- Les coureurs U23 appartenant à des équipes WorldTour et UCI Pro Continentales ne peuvent pas participer.

#### **2.2. Wildcards**

Chaque organisateur peut en outre attribuer 1 wildcard à des équipes de club (max. 1 équipe étrangère) et des sélections régionales/provinciales/nationales

#### **2.3. Coureurs étrangers**

Les clubs belges qui participent au U23 Road Series peuvent aligner au maximum 2 licenciés non belges (pas de licence de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen ou de la FCWB).

### **3. INSCRIPTIONS AUX EPREUVES**

Au plus tard 20 jours avant l'épreuve, chaque équipe envoie à l'organisateur, à travers le système d'inscription en ligne, le formulaire d'inscription, dûment complété avec les noms, code UCI (= contrôle de l'âge) et les UCI-ID des coureurs titulaires autorisés et max. 50 % de réserves.

72 heures avant l'heure de départ de l'épreuve les équipes envoient à l'organisateur en ligne le bulletin d'inscription éventuellement mis à jour comprenant les noms, codes UCI et UCI ID des titulaires et de maximum 2 remplaçants.

Les équipes retenues (de clubs, de districts et les équipes continentales route obligées de participer) s'engagent à participer à toutes les épreuves de la U23 Road Series. En cas de forfait, chaque équipe engagée recevra une amende conforme aux règlements de l'UCI, avec toutefois un minimum de € 250,-, qui servira de dédommagement à l'organisateur. Par absence supplémentaire, l'amende sera chaque fois doublée (€ 250, puis € 500, € 1000, etc...), mais l'organisateur concerné ne recevra que € 250 au maximum.

### **4. TIRAGE AU SORT VOITURES SUIVEUSES**

- Le départ de la course est prévu à 13h30. Le briefing des directeurs sportifs est prévu à 11h30.

- Lors de la réunion des chefs d'équipes, l'ordre de départ des voitures d'équipes sera déterminé par tirage au sort suivant le classement des U23 Road Series après la dernière épreuve en date

# REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

## 5. CLASSEMENTS

- Au minimum 50% des épreuves reprises au calendrier sous le point 1 doivent avoir été disputées pour qu'un classement final soit établi.
- Tous les coureurs U23 ayant le droit de participer entrent en ligne de compte pour les classements de la U23 Road Series.
- Chaque résultat d'une épreuve est lié à un barème au points doté de points pour les 25 premiers coureurs dans chaque « U23 Road Series » d'après le barème suivant: 1er coureur 30; ensuite 28; 26; 24; 22; 20; 19; 18; 17; 16; 15; 14; 13; 12; 11; 10; 9; 8; 7; 6; 5; 4; 3; 2; 1 point.
- Les classements par clubs sont établis selon le principe suivant: en premier les clubs ayant 3 coureurs qui ont parcourus la distance totale de l'épreuve, puis ceux avec 2 coureurs et enfin les clubs avec 1 seul coureur.
- Par épreuve: système par points selon le classement par clubs : 25; 23; 21; 19; 18; 17; 16; 15; 14; 13; 12; 11; 10; 9; 8; 7; 6; 5; 4; 3; 2 et 1 point. Les points sont attribués d'après le résultat scratch pour les équipes fixes.

### 5.1 Classement par points (final) pour les équipes

- Pour définir le classement par équipes de chaque épreuve, les temps des 3 premiers coureurs U23 de chaque équipe sont additionnés.
- Pour définir le classement général par équipes les points remportés par les équipes dans chaque épreuve sont additionnés.
- Les équipes ex aequo dans le classement général de la U23 Road Series seront classées selon la meilleure place de l'équipe dans la dernière épreuve.

### 5.2. Classement individuel aux points

- Le classement individuel aux points (final) de la U23 Road Series sera rédigé en additionnant tous les points interclubs remportés dans toutes les épreuves de la U23 Road Series.
- Les coureurs classés ex aequo dans le classement individuel aux points (final) de la U23 Road Series seront classés selon la meilleure place obtenue dans la dernière épreuve.
- Classement général final individuel: des prix en espèces seront attribués selon le classement final individuel de la « U23 Road Series ». Le barème (2.500 € ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées) est fixé comme suit: 1. 750 € - 2. 500 € - 3. 350 € - 4. 225 € - 5. 175 € - 6. 150 € - 7. 125 € - 8. 125 € - 9. 100 € - 10. 100 €.
- Au leader du classement général individuel des épreuves sera remis un maillot jaune de leader.

### 5.2. Classement général des jeunes (réservé aux U23 de 1re année)

- Au meilleur jeune dans le classement aux points individuel sera remis un maillot de leader blanc du « Meilleur jeune ». Des prix en espèces seront attribués selon le classement final des jeunes: le barème (250 € ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées) est fixé comme suit: 1. 150 € - 2. 75 € - 3. 50 €.

### 5.3. Classement des sprints

- Le classement individuel des sprints est comptabilisé par l'addition des points liés aux résultats des sprints intermédiaires dans chaque épreuve de la « U23 Road Series »
- 3 sprints sont prévus dans les épreuves en ligne susmentionnées. **A Autrepp, les sprints intermédiaires seront fixés au 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> tours.** Les points suivants sont attribués: 5, 3 et 1 points aux 3 premiers coureurs dans le résultat. Ces points seront également pris en compte dans le classement par points individuel.
- Au leader du classement individuel des sprints sera remis un maillot vert de leader.
- En cas d'égalité aux points il sera tenu compte du résultat du dernier sprint dans lequel les coureurs concernés ont remporté des points.
- Classement général des sprints: des prix en espèces seront attribués selon le classement final des sprints de la « U23 Road Series ». Le barème (250 € ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées) est fixé comme suit: 1. 150 € - 2. 75 € - 3. 25 €.

# REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

## 5.4. Ordre des maillots de leader

Les coureurs qui mènent dans les classements susmentionnés sont obligés de porter les maillots de leaders.

- o Classement général individuel (maillot jaune)
- o Classement général des Jeunes (maillot blanc)
- o Classement général des Sprints (maillot vert)

Pour entrer en ligne de compte pour le classement final, chaque coureur est obligé de participer à la dernière épreuve (10/09 Angreau-Honnelles), sauf en cas de raison acceptable (maladie, blessure), étayé par les attestations médicales afférentes, sinon il(s) perd(ent) la victoire finale et est/sont dégradé(s) d'office d'une place que celle auquel il(s) aurai(en)t droit.

## 6. CEREMONIE PROTOCOLLAIRE APRES L'ÉPREUVE

Chaque organisateur se chargera de prévoir des fleurs pour la cérémonie protocolaire des différents leaders dans la "U23 Road Series".

## 7. DIFFERENDS, CONTESTATIONS OU CAS NON PREVUS

Tous les différends, contestations ou cas non prévus concernant l'organisation et le système des points de la « U23 Road Series » relève de la compétence exclusive de la Commission Route belge et hollandaise. Les décisions afférentes prises par la Commission Route belge et hollandaise sont irrévocables et sans possibilité d'appel.

## 8 PRIX

Les prix en espèces des épreuves sont fixés selon le barème applicable de 1.270 euros (30 prix).

L'organisateur paie le montant des prix en espèces dans les 14 jours après l'épreuve par virement aux équipes.

Les données bancaires seront pour ce faire mis à disposition par Belgian Cycling et la KNWU.





**6/09 (U23 ROAD SERIES)**

**ORGANISATION**

**WALLONIA SAMYNS ASBL.**

**ERIC CORNU, JEAN-MARC LEBLANC, PHILIPPE LIÉNART, LUC FONTAINE.**

**MÉDECIN DE COURSE. LUC MATHIEU**

**DIRECTEUR DE COURSE. JONATHAN DUFRASNE**

**SÉCURITÉ. RUDY PLOMB.**

**COLLÈGE DES COMMISSAIRES**

**VOORZITTER/PRÉSIDENT. WIM DEBLAERE**

**AANKOMSTRECHTER/JUGE À L'ARRIVÉE. PASCAL EECKHOUT**

**COMMISSAIRE 2. VINCENT VANDEPEUTE**

**COMMISSAIRE 3. FRANÇOIS GERARD**

**COMMISSAIRE 4. BENOÎT VANDENBULCKE**

**OPERATOR TRANSPONDERS. FREDDY VAN STEEN**

**WEDMSTRIJE ADMINISTRATIE/ADMINISTRATION COURSE. FREDDY VAN STEEN**

**MOTO 1 COMM. SÉBASTIEN DE MEY**

**PILOOT/PILOTE MOTO. RUDY PLOMB**

**BELGIAN CYCLING TECHNISCHE AFGEVAARDIGDE/DÉLÉGUÉ TECHNIQUE. LUC FONTAINE**

**PHOTO FINISH. CLAUDE LIEGEOIS**

**COMMISSARIS/COMMISSAIRE RADIO TOUR. MARTIN DEFREYNE.**